

Contrat d'objectifs 2015 - 2019 – Haute-Garonne

Nom et adresse de l'établissement

LYCEE DE BAGATELLE

114 avenue François Mitterrand. 31800 Saint-Gaudens

Prénom et nom du chef d'établissement

Michel SURRE

N° d'établissement : 0310032s

N° de téléphone : 0562008230

Courriel : 0310032s@ac-toulouse.fr

N° de fax : 0562008231

Dernière mise à jour le 04/06/2015 15:00:00

Vu :

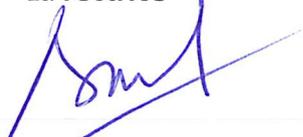
La loi n° 2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République

L'article L401-1 du code de l'éducation

Le conseil d'administration réuni le 29/06/2015

L'établissement LYCEE DE BAGATELLE s'attachera à mettre en place le contrat d'objectifs figurant en dernière page pour la période 2015-2019.

La rectrice



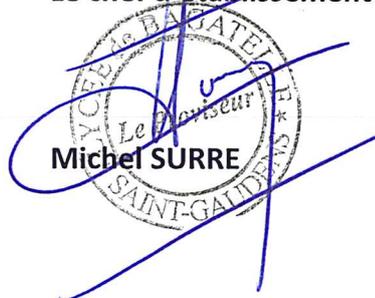
Hélène Bernard

L'IA-DASEN
de la Haute-Garonne



Jacques CAILLAUT

Le chef d'établissement



Michel SURRE

Caractéristiques de l'établissement en données qualitatives

Diagnostic sur l'EPL : Résultats scolaires, implication de l'équipe, besoin de formation, qualité de la vie scolaire, image de l'établissement...

- Un établissement avec un cadre de vie très agréable et fonctionnel : des bâtiments disposés dans un espace arboré maîtrisé, des locaux bien entretenus
- Une bonne image de l'établissement dans le Comminges
- Un environnement rural, un secteur de recrutement étendu (7 collèges, 80% de DP, 15% d'internes)
- Des lycéens qui ne posent pas de difficultés majeures en terme de vie scolaire, des personnels attachés à leur établissement
- Une offre culturelle peu connue et peu fréquentée par les lycéens et leurs familles
- Des résultats aux examens satisfaisants, mais inférieurs aux taux attendus

Points forts :

- Un équipement du lycée en matériel satisfaisant (réseau et postes informatiques, vidéoprojecteurs, tableaux interactifs)
- Un établissement à taille humaine en effectifs et personnels
- Une offre de formation équilibrée

Points faibles :

- Une passivité des élèves face aux savoirs, une orientation post-baccalauréat peu ambitieuse, des projets de formation non conformes aux compétences
- Un environnement socio-économique peu porteur et un manque de mobilité géographique
- Un recrutement en L et ES insuffisant
- Une curiosité artistique et scientifique peu développée

Axes de développement :

- Rééquilibrer les séries générales en confortant les séries Let ES
- Encourager les élèves de seconde à développer leur potentiel et à y croire
- Susciter et accompagner la curiosité artistique et scientifique

Contrat d'objectifs

1^{er} levier de progrès :

Objectif :

Conforter les séries L et ES

Stratégie de développement :

1. **Favoriser l'orientation des élèves de seconde vers les filières L ou ES :** entretiens d'orientation, initiation à la philosophie en 2nde, sensibilisation en 1^{ère} et renforcement en terminale, rencontre avec les anciens élèves. Organiser des rencontres philosophiques avec des enseignants du supérieur.
2. **Revaloriser l'accompagnement personnalisé en favorisant la transdisciplinarité en méthodologie et en approfondissement.**
3. **Renforcer le pôle audiovisuel :** créer une banque de films et documentaires, sensibiliser les élèves au décryptage des images et développer leur esprit critique. Créer un studio TV.
4. **Assurer une promotion efficiente des séries L et ES dans le cadre des enseignements :** les langues vivantes, les enseignements d'exploration, les enseignements obligatoires (en LV étrangère) et les langues anciennes.

Résultats attendus :

➤ Taux de passage en 1^{ère} L et en 1^{ère} ES :

En %	2014	2017	2019
1L	8.6	12	15
1ES	14.6	17	20

➤ Nombre d'élèves sensibilisés à la philosophie

	2014	2017	2019
2nde	0		

➤ Création de la mention européenne espagnol

2ème levier de progrès :

Objectif :

Amener chaque élève à construire un parcours de réussite ambitieux

Stratégie de développement :

Structurelle

1. **Mettre en œuvre le PIHODMEP** : présentation des filières technologiques, sensibilisation aux parcours scientifiques, avec une attention particulière auprès des filles.
2. **Favoriser l'implication des familles dans l'accueil et rencontres au lycée.**
3. **Former et accompagner les professeurs principaux.**
4. **Valoriser le projet internat** : accompagnement des études obligatoires, amélioration de l'accès aux ressources documentaires et numériques

Transversale

5. **Accompagner le travail scolaire des élèves dans les exigences du lycée**
6. **Valoriser les résultats de l'établissement** : cérémonie de remise des diplômes du bac, suivi de cohorte.

Disciplinaire

7. **S'assurer des acquis des élèves** : évaluations bilan semestrielles (selon l'appréciation de chaque conseil d'enseignement) et stages de remise à niveau.
8. **Favoriser la fluidité des parcours (Bac-3, Bac +3)**
9. **Organiser des progressions annuelles disciplinaires harmonisées et concertées selon les choix des équipes disciplinaires.**

Résultats attendus :

- Taux d'orientation post bac S dans les filières scientifiques :

2015	2017	2019
86.5	88	90

- Taux d'orientation en CPGE ou filières d'excellence (bacs généraux) :

2014	2017	2019
12.3	14	16

- Taux de satisfaction du vœu 1 :

2015	2017	2019

3ème levier de progrès :

Objectif :

Susciter et accompagner la curiosité culturelle et scientifique notamment vers les ressources locales

Stratégie de développement :

1. **Installer le PEAC en instaurant une thématique par niveau** : le cinéma en seconde, le théâtre et le documentaire en 1^{ère}, les musées et l'art contemporain en terminale.
2. **Amener les élèves aux manifestations, spectacles et expositions locaux.**
3. **Organiser dans les lieux de culture locaux des visites « augmentées » à l'occasion d'expositions, de répétitions, d'installations...**
4. **Développer l'information culturelle en direction des élèves** : CDI, ENT, FOLIOS

Résultats attendus :

- Augmenter la fréquentation des lieux culturels locaux (questionnaire PEAC)
- Travailler sur le sensible des élèves.

Observations éventuelles :

Cliquez ici pour entrer du texte.
[zone d'édition libre]